



## COMMUNE DE CAMPÉNÉAC

### DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :  
En exercice : 19  
Présents : 17  
Votants : 19

Le 7 mai 2026, le Conseil municipal de la Commune de Campénéac s'est réuni dans la salle du Conseil municipal sous la présidence de Hania RENAUDIE, Maire, suivant convocation transmise le mardi 28 avril 2026 par voie dématérialisée.

**En présence de :** CAILLARD Estelle, DELAROCHE Alexandra, DRAGON Sandra, DUVAL Aurélien, GABARD Bruno, GOUPIL Evelyne, GRANDVALLET Chantal, GUERIN Quentin, LE MOIGNE Nolwenn, LEBORGNE Frédéric, NOËL Pierre, O Denis, PAISLEY Bernard, PONGERARD Pascale, REMY Louise, RENAUDIE Hania, WHITE Cécile

**Excusé ayant donné procuration :** DENIS Stéphane à REMY Louise, JUGEL Stéven à GABARD Bruno

**Secrétaire de séance :** WHITE Cécile

### 2026-058 - AJOUT D'UN POINT À L'ORDRE DU JOUR

**Rapporteur :** RENAUDIE Hania

Madame le Maire interroge l'assemblée sur la possibilité d'ajouter à l'ordre du jour un point non inscrit.

Il s'agit d'un point relatif à la création d'un tarif public du repas fourni par le restaurant scolaire.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- de valider l'ajout, à l'ordre du jour, du point "Création d'un tarif public du repas fourni par le restaurant scolaire".

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré le 7 mai 2026

Le président de séance,  
Hania RENAUDIE, Maire



Le secrétaire de séance,  
Cécile WHITE, 4ème adjointe au Maire